
Le SNPTES-UNSA condamne la loi immigration

Le SNPTES dénonce une loi qui va priver des fonctionnaires et des contractuels des allocations familiales et autres prestations sociales

Le 19 décembre 2023 restera, pour la recherche et l'enseignement supérieur français, une journée particulière. En adoptant, un texte censé, une nouvelle fois, lutter contre l'immigration irrégulière, **le législateur prive d'allocations familiales ainsi que d'autres prestations sociales, pendant trente mois, les collègues étrangers nouvellement recrutés comme fonctionnaires (ingénieurs d'études, ingénieurs de recherche, chercheurs et enseignants-chercheurs) qui ne bénéficient pas, pour différentes raisons, de la nationalité française ou de celle d'un état membre de l'Union européenne.**

Cette dérogation au principe de la nationalité française ou européenne, prévue par différentes dispositions statutaires, n'est pas rare dans l'enseignement supérieur et la recherche et, de fait, cette suppression des prestations sociales touchera aussi les bénéficiaires des chaires de professeur junior, si chères au Président Macron ainsi, faut-il le préciser, que nos nombreux collègues contractuels de nationalité étrangère à l'Union qui exercent dans nos établissements d'enseignement supérieurs, nos EPST et nos CROUS.

Cette même loi, porteuse de la préférence nationale, si chère au Rassemblement national et à une droite dure, **a osé instituer, pour les étudiants étrangers à l'Union européenne, une caution financière que ces derniers devront verser, à l'État français, avant l'entrée sur notre territoire.**

Pour le SNPTES, outre le fait que ce système de versement d'une caution répond à une stigmatisation du jeune étranger... cette obligation, couplée aux droits d'inscription différenciés, nous priverait, n'en doutons pas, d'étudiants et de futurs chercheurs qui, faute de moyens, partiront étudier ailleurs et pas nécessairement dans de grandes démocraties... être législateur, certains l'ont oublié, conduit aussi à analyser finement les conséquences du texte que l'on produit.

Le SNPTES dénonce ces dispositions législatives dont les rédacteurs, dans une surenchère nauséabonde, ont apparemment oublié que l'enseignement supérieur et la recherche de notre pays se sont toujours construits et enrichis grâce à des noms de femmes et d'hommes, prestigieux ou inconnus, venus de l'étranger.

Pour le SNPTES, notre pays doit investir dans l'enseignement supérieur et la recherche et cet investissement, comme tout investissement, doit s'ouvrir au monde. Autrement dit, la politique ne doit pas consister simplement à de petits calculs électoralistes ou à produire des lois irréfléchies !

Choisy-le-Roi, le 20 décembre 2023